

# Vivre à QUETIGNY

Novembre / Décembre 2025

# 220

Magazine municipal



*Dossier*

## De grands aménagements pour Quetigny p.6

### Chauffage urbain

Les immeubles de  
Fontaine-Village raccordés **p.11**

### Projet jeunes

Court-métrage primé au  
concours "Stop aux mythos" **p.15**

### Ensemble vocal Laoslic

50 ans de partage  
et de passion **p.21**

# PHOTO DU MOIS



20 septembre

## Grand Marché Bio #10

Un vrai plaisir partagé entre producteurs, associations locales et visiteurs venus découvrir des produits de qualité et s'informer autour du bio

3 octobre



### Résidence senior inaugurée

Située près du tram, des commerces, la résidence Mozaïk offre aux seniors 122 logements confortables, adaptés avec une gamme de services personnalisés.

4 octobre



### Place Rose

Ville, partenaires et habitants se sont mobilisés avec des animations et des actions de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. 1030 € de dons seront remis au Comité Côte-d'Or de la Ligue contre le cancer.

20 et 21 octobre



### Santé publique

Déploiement dans l'espace public de 10 nouveaux défibrillateurs faciles d'utilisation afin d'augmenter les chances de survie lors d'un arrêt cardiaque en attendant les secours.

# DES ÉVÈNEMENTS FÉDÉRATEURS

**C'EST DÉSORMAIS OFFICIEL !**  
**QUETIGNY VIENT DE**  
**DÉCROCHER LE LABEL**  
**"VILLE AMIE DES AÎNÉS –**  
**NIVEAU OR, L'UN DES**  
**PLUS HAUTS NIVEAUX DE**  
**DISTINCTION QUI**  
**COURONNE QUATRE**  
**ANNÉES D'ENGAGEMENT**  
**ET D'INITIATIVES DÉDIÉES**  
**AUX SENIORS DE LA VILLE**



"Vivre à Quetigny-Magazine"  
 Mairie de Quetigny - 21800  
 Quetigny  
 03 80 48 28 30  
[communication@quetigny.fr](mailto:communication@quetigny.fr)  
 Directeur de la publication :  
 Rémi Détang  
 Rédaction & photos : Olivier  
 Carisey, Marie Lombard, Lisa  
 Krupezack, Istock. Illustration  
 couverture : Mayot & Toussaint  
 paysagistes concepteurs.  
 Maquette et composition :  
 Pagina Communication  
 Photogravure, impression :  
 INORE Groupe  
 Distribution : ESAT Mirande  
 Dépôt Légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2025  
 La reproduction, même  
 partielle, du magazine est  
 strictement interdite

**F** [Vivre à quetigny](#)  
**@** [@vivrequetigny](#)  
**✉** [Ville de Quetigny](#)  
[quetigny@fr](mailto:quetigny@fr)



Depuis la rentrée de septembre les événements et festivités se sont enchainés avec passion.

Au mois de septembre nous avons eu la joie de fêter les **10 ans du grand marché bio de Quetigny**. Dans une ambiance conviviale et familiale, des milliers de personnes ont pu découvrir ou redécouvrir les producteurs bio de la région, les ateliers zéro déchets ou les associations de défense de l'environnement.

Durant ce mois, la Ville de Quetigny a également reçu le **Label 2025-2028 "Commune sportive de Bourgogne Franche-Comté"** décerné par le Comité Régional et Sportif Olympique et l'Agence Nationale du Sport.

Le mois d'octobre nous a permis de rire avec l'humoriste, natif de Quetigny et en pleine ascension : **Jessé** qui s'est produit dans le cadre de notre saison culturelle. La Salle Mendès-France était comble et les sourires nombreux.

Fin octobre, la Ville a reçu le **Label "Ville Amie des Aînés" niveau Or** pour une durée de 6 ans. Depuis 4 ans, nous



œuvrons aux côtés du conseil des aînés de la commune pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population et à l'adaptation de notre ville à leurs usages. 111 critères ont été passés au crible de l'auditeur pour s'assurer de la cohérence de notre plan d'action pluriannuel visant à soutenir un vieillissement actif et en bonne santé.

Enfin, le mois de décembre ne sera pas en reste puisque nous célébrerons Noël avec le **lancement des illuminations et un marché associatif et solidaire** Place Centrale le mercredi 3 décembre. La **soirée de l'engagement**, récompensant nos champions sportifs et les bénévoles associatifs, se déroulera quant à elle le vendredi 12 décembre.

**Rémi DÉTANG**

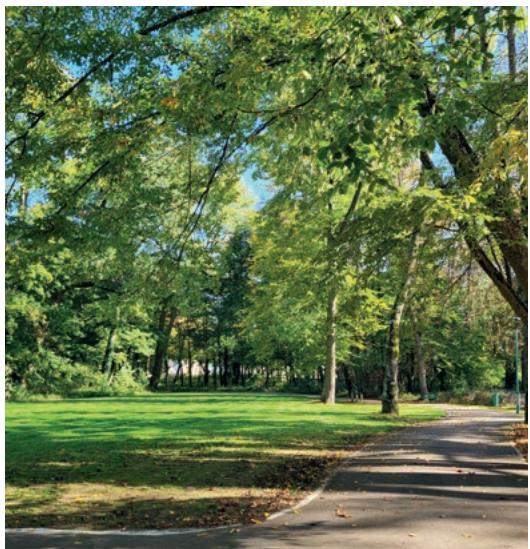
Maire de Quetigny  
 Vice-Président de Dijon métropole



CADRE DE VIE

## LA VILLE S'EMPLOIE À CONTENIR LA PROLIFÉRATION DES CORVIDÉS

Depuis 2020, la Ville agit pour limiter la prolifération des corbeaux freux et corneilles noires, sources de nuisances pour les riverains de certains quartiers : interventions de fauconnerie, rubans effaroucheurs brillants dans les arbres, élagage des platanes et campagne de régulation des colonies par un lieutenant de louveterie. Aucune de ces méthodes n'étant durable seule, une action combinée est testée dans un quartier bordé par l'avenue de Bourgogne et le Cours Sully. D'ici à fin novembre, plus de cent platanes ont été élagués (branches en fourche) pour empêcher la nidification et éviter le retour des corvidés au printemps. Dès février, des prélèvements autorisés par arrêté préfectoral seront réalisés par un lieutenant de louveterie habilité.



DISTINCTION

## Quetigny labelisée “Commune sportive”



Quetigny s'est vu décernée en septembre dernier le label "Commune Sportive de Bourgogne-Franche-Comté" pour la période 2025-2028 par le Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne-Franche-Comté et l'Agence Nationale du Sport. Une belle récompense valorisant la qualité du projet sportif développé par la Ville de Quetigny notamment à travers la promotion de la pratique sportive pour tous, le soutien aux clubs, la rénovation et la création d'équipements sportifs et de loisirs gratuits.

ESPACES DE NATURE EN VILLE

## Deux sites Quetignois retenus

Avec la volonté notamment d'améliorer la connaissance de la biodiversité en zone urbaine de son territoire, d'en analyser l'évolution et d'en élaborer un atlas, Dijon métropole a conduit une vaste étude "Nature en ville" qui a permis d'échantillonner 56 sites naturels au patrimoine exceptionnel à préserver sur le territoire des 23 communes. Parmi ceux-ci, figurent 2 sites Quetignois définis dans la catégorie "espace jardiné" intentionnellement aménagé par l'homme, dans un but esthétique, récréatif ou fonctionnel mais ayant conservé un caractère naturel. Il s'agit de l'espace boisé riche en avifaune (oiseaux) du parc des Cèdres et des espaces de fraîcheur et îlots verts en milieu urbain du parc du Grand Chaignet.

CREATIV'

# Un partenariat pour l'emploi local

Soucieuse de faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, de soutenir les entreprises locales dans leurs besoins de recrutement et de proposer une réponse adaptée à son territoire, la Ville s'est associée à Crétiv' pour lancer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de la zone commerciale.

Concrètement il s'agira :

- de recenser les besoins en compétences des entreprises des secteurs Hôtellerie, Café, Restauration et Commerce puis d'en analyser les données afin d'identifier les priorités des filières en tension (Hiver 2025)
- de les corréler avec les compétences des demandeurs d'emploi locaux (Printemps 2026)
- de proposer un soutien via la mise en formation, l'organisation de job dating et l'accompagnement des entreprises à des recrutements plus inclusifs basés sur les compétences et moins sur les diplômes (dès l'été 2026).



LA PARENTHÈSE

## Portage de livres à domicile

Vous avez du mal à vous déplacer, pour une durée plus ou moins longue (handicap, grossesse, opération...). La médiathèque vous propose un service de portage à domicile gratuit pour continuer à profiter de moments de lecture, sans bouger de chez vous.

### Comment ça marche ?

Inscrit·e à la médiathèque et Quetignois·e, vous pouvez bénéficier de ce service sur simple rendez-vous téléphonique. Une bibliothécaire se rendra chez vous avec une sélection de documents (livres, DVD, magazines, BD...) spécialement choisis selon vos envies. Ensemble, vous fixerez une date pour le retour et l'échange des documents.



► **En savoir plus ou prendre rendez-vous : 03 80 46 29 29 ou [laparenthese@quetigny.fr](mailto:laparenthese@quetigny.fr)**

En chiffre

**+499**



**C'est la hausse du nombre d'accompagnements enregistrés par l'équipe de France Services pour les périodes de janvier à juillet 2024 et 2025, soit +52 %.**  
**D'abord intégré à la Mairie puis à Château Services (avril 2025), France services facilite et simplifie les démarches des habitants avec des administrations et des institutions nationales :**

France Titres, Assurance retraite, finances publiques, CPAM, CAF, France Renov', France Travail, chèque énergie, point justice, MSA, La Poste, Urssaf - CESU

COLLEGE JEAN ROSTAND

## DE BRILLANTS RÉSULTATS OBTENUS PAR LES ÉLÈVES



Elèves, parents et élus ont assisté le 16 octobre dernier à la remise des DNB (diplôme national du brevet) par le principal du collège Fabien Belle et son équipe éducative. Obtenant des résultats en constante progression depuis 3 ans, le Collège enregistre 156 lauréats et un taux de réussite au brevet de 91,7% au-dessus des moyennes nationales (86,70 %), académiques (88,70 %) et départementales (90,50 %).

Une cérémonie qui est toujours empreinte d'une grande émotion et d'une pointe de fierté pour les élèves, leurs parents, la communauté enseignante et administrative du collège Jean Rostand.



*Bientôt la création d'une vingtaine de pistes de pétanque sur la plaine Mendès-France.*



*La plupart de ces aménagements ont été concertés, voire co-construits avec les riverains et usagers de ces opérations, les associations utilisatrices d'équipements via des questionnaires, sondages, ateliers... faisant vivre la démocratie participative avec la volonté d'associer davantage les habitants aux projets qui les concernent.*



# Grands aménagements

## La Ville poursuit l'entretien de son patrimoine



### Des aménagements subventionnés

**La plupart de ces grandes opérations sont co-financées par d'autres collectivités ou par l'Etat :**

#### **Coulée verte rue des Prairies : 790 000 €**

Département (248 000 €),  
Région (140 390€),  
Etat France Nation verte  
Fond vert ( 223 000€)

#### **Site des Cèdres : 1 M €**

Département (198 118 €),  
Ville amie des aînés  
Fonds d'appui pour des territoires  
innovants seniors (20 000€)

#### **Plaine Mendès France : 1,6 M €**

Département (345 000€)  
et Etat (154 000€).

**Rénovations et créations d'équipements sportifs et de loisirs, aménagements paysagers facilitant la création d'une coulée verte et arborée en plein cœur de ville, réfection globale d'un restaurant scolaire... sont autant d'opérations d'urbanisme et de végétalisation d'espaces réalisées par la Ville jusqu'en 2026 qui visent à améliorer le cadre de vie, le confort des usagers, les performances thermiques d'équipements municipaux et la maîtrise des coûts énergétiques.**

Opération phare de 2026, la réhabilitation globale du groupe scolaire des Aiguissons sera lancée dès l'été 2026 avec une première phase concernant la rénovation complète du bâtiment de restauration scolaire pour une enveloppe de travaux d'1 M€ HT. Le programme de travaux sur une année scolaire comprend la rénovation thermique et environnementale du bâtiment abritant le restaurant scolaire de 403m<sup>2</sup> à un niveau "bâtiment exemplaire", incluant l'emploi de matériaux biosourcés, l'isolation des murs et plafonds, le remplacement des baies vitrées, la mise en place de ventilation. S'ajoutent la création de surfaces supplémentaires dédiées à la restauration, la transformation de la zone cuisine pour installer un self-service, les mises aux normes d'accessibilité et de locaux dédiés au personnel. A noter que, pendant les travaux, le restaurant scolaire sera relocalisé dans une partie de la maison des associations et les activités impactées pourront être accueillies dans d'autres lieux.

# TROIS PROJETS CONCERTÉS AVEC LA POPULATION

**Au cours des différentes étapes de leurs réalisations, ces projets ont fait l'objet d'informations, de consultations et de co-constructions avec les habitants**



*Sauvegarde  
d'une œuvre  
d'art !*

La reprise des murs de soutènement situés sur le chemin piétonnier reliant la place centrale et la plaine des Aiguisons sera également réalisée (Coût : 125 000 € TTC). Ces murs accueilleront les œuvres d'art contemporain du sculpteur Alfieri Gardone : des bas-reliefs monumentaux qui auparavant habillaient le fronton du complexe d'enseignement agricole (Ex-Enita) récemment déconstruit.

Dans le cadre du projet de coulée verte entre le parc Henri-Détang, la Place Abbé-Picard, la plaine des Aiguisons et la place centrale Roger-Rémond, l'ancien bâtiment du centre social et culturel Léo-Lagrange est actuellement en cours de démolition. Il laissera place en 2026 à l'aménagement d'un espace paysager et végétalisé. Engagée depuis la rentrée, l'opération de désamiantage réalisée par une entreprise spécialisée limitant tous risques pour les ouvriers, les riverains et l'environnement a laissé place depuis le 27 octobre dernier aux travaux de

## COULEE VERTE RUE DES PRAIRIES MOINS DE BETON, PLUS D'ESPACES VEGETALISES

démolition de l'ancien centre social et culturel Léo Lagrange qui se dérouleront jusqu'au 14 novembre.

Une fois la barrière de cet immeuble imposant retirée, les aménagements paysagers seront engagés avec les réalisations d'une trame végétale revalorisée notamment à proximité du Théâtre des Prairies créant des espaces de représentations culturelles et de loisirs, favorisant les rencontres et la convivialité. Les finitions de ces nouveaux espaces sont attendues pour fin février / début mars 2026.

Enfin, en coordination avec les services de Dijon métropole, la rénovation de voirie de la rue des Prairies sera réalisée avec des matériaux perméables et plus écologiques. A noter que cette dernière restera ouverte à la circulation automobile pour l'accès des riverains à leurs logements.

Coût de l'opération : 665 000€ TTC.



## ESPACE SPORTIF ET DE LOISIRS DES CEDRES

C'est parti pour la mutation de l'espace sportif et de loisirs des Cèdres. La rénovation de cinq terrains de tennis, du mur d'entraînement et des toilettes en accès PMR, les installations de tables de ping-pong et de tekball ainsi que de tables et bancs sur une surface engazonnée le long de l'allée bordant le parc de cèdres sont engagées depuis octobre. La création de la zone de convivialité intégrant une pergola, un espace pique-nique, un terrain de pétanque, une fontaine à eau et des plantations d'arbres

est également en cours d'aménagement en lieu et place de l'ancien chalet de la fanfare. Découverte lors de la démolition du chalet, la superbe charpente en bois sera réemployée dans la réalisation de la pergola, générant économies circulaire et financière. Une opération de plus de 1M€ qui s'achèvera au printemps 2026 avec la création de 2 terrains de padel sur le site des Cèdres favorisant le développement d'une nouvelle pratique sportive.

## BIENTOT UN BOULODROME SUR LA PLAINE MENDES-FRANCE !

Après les différentes rénovations et créations d'équipements sportifs et de loisirs réalisés au premier semestre 2025 (Voir VAQ N°219), débuteront en janvier prochain pour une durée de deux mois les travaux de création de 22 à 24 pistes de pétanque dont une partie sera couverte par des panneaux photovoltaïques, appelées ombrières, qui apporteront ombre et autoconsommation énergétique du bâtiment Mendès-France. Situé à l'intérieur de la piste d'athlétisme, ce nouvel espace dédié à la pétanque sera réalisé par étapes successives : traçage des pistes de pétanque puis installation de l'ombrière couvrant une partie de cet espace puis finition des pistes du boulodrome pour un coût estimé à 753 000€ TTC (inclus dans les 1,6 Md'€ du projet global).



## OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES : UN ATOUT POUR LA MAÎTRISE D'ÉNERGIE

Productrice d'énergies renouvelables estimées à environ 160 Mégawattheures par an, l'ombrière photovoltaïque va alimenter en autoconsommation directe le centre sportif et culturel Mendès-France qui est le plus gros consommateur d'énergie électrique de la ville (de l'ordre de 50 000€ par an eu égard à son utilisation quasi quotidienne). Le surplus en période

de production sera réinjecté sur le réseau et déduit des factures des autres sites municipaux. En période de faible production et de fortes consommations, c'est le réseau électrique classique qui prendra le relais.

Avec cette innovation, une baisse très significative (de 30 à 40 000€) est attendue sur la facture d'électricité de la Ville.

# POINT TRAVAUX



**Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.**



## Mobilier urbains DANS LES QUARTIERS

*Suite aux diagnostics en marchant dans les quartiers de l'automne 2024, la Ville a entrepris un certain nombre de travaux répondant aux attentes des riverains.*

### PLACE CENTRALE

La création d'espaces végétalisés et ombragés favorisant la convivialité se poursuit sur la place centrale Roger-Rémond. Après les deux bancs installés en 2024, ont été implantés cet été sur l'allée centrale deux nouveaux bancs ombrés avec des treilles végétalisées ainsi que deux nouvelles mériadiennes positionnées à l'arrière de la place offrant la possibilité de se détendre à l'ombre des arbres. Coût : 3 200€ TTC. Par ailleurs, un sens unique de circulation a été mis en place sur le parking du supermarché avec marquage peinture des signalisations au sol.

Coût : 4 800€ TTC

### ALLEES CAVALIERES

A proximité de la nouvelle aire de jeux, deux tables de pique-nique et un banc ont été posés. Coût : 2 800€ TTC

### RUE PASTEUR

Un nouveau banc a été mis en place sur le cheminement piéton dit "chemin aux poules" ainsi que des bancs avec dossier, fabriqués en régie, devant le Relais Assistantes Maternelles. Coût : 3 500€ TTC

### PARC DU GRAND CHAINET

Installation en régie d'un nouveau banc à l'intérieur de l'aire de jeux située en contre-bas de la passerelle. Coût : 350€ TTC



## Ecoles

### LA FONTAINE-AUX-JARDINS

En remplacement d'un jeu obsolète, une nouvelle aire de jeux a pris place dans la cour de la maternelle. Par ailleurs, avec l'accueil d'une nouvelle classe Ulis en élémentaire dans la salle de théâtre, quelques réaménagements ont été opérés dans une autre salle pour permettre les activités théâtre.

## LES AIGUISSONS

Un système d'alerte "Plan Particulier de Mise en Sécurité" a été mis en place et testé pour prévenir les intrusions ou les situations d'agressivité dans l'école. Concrètement, des boîtiers avec bouton d'alerte ont été installés dans toutes les classes et lieux stratégiques pour alerter en interne d'un danger et prévenir en externe les secours, l'astreinte technique et la police municipale. Régulièrement évalué lors d'exercices, ce dispositif de 7 400€ TTC pourrait être déployé dans tous les groupes scolaires.

Par ailleurs, dans le cadre d'un projet porté par les enseignants, des jeux sonores ont été posés dans la cour.



### CEDRES

Réalisée en régie par les services municipaux, le banc de l'amitié a été réhabilité ainsi que la modification du système de gestion des déchets avec le réaménagement de la zone.

## HUCHES FRANCOIS-MITTERRAND

Réalisée en régie, une salle de classe élémentaire a bénéficié d'une remise en peinture (Coût fournitures : 500€ TTC).

# LES IMMEUBLES DE FONTAINE-VILLAGE RACCORDES CET HIVER



Gestionnaire des réseaux de chauffage urbain sur la métropole dijonnaise, Dijon Energie conduit depuis septembre dernier une opération de raccordement au réseau de chaleur urbain de 11 immeubles gérés par le bailleur CDC habitat. Réalisés en 2 phases, ces travaux de branchements ont d'abord impacté avec une série de tranchées les espaces verts le long du boulevard de l'Europe et des bassins de rétention d'eaux pluviales et sont aujourd'hui concentrés sous les voiries,

parkings ou zones piétonnes jusqu'à début décembre sur le haut du quartier de Fontaine-Village. A noter que ces travaux n'impacteront pas la mise en fonctionnement du chauffage cet hiver car il n'y aura pas d'interruption entre le démarrage du chauffage sur l'ancien système et la bascule sur le nouveau système sitôt les travaux terminés.

Très attendu par les locataires de ces immeubles pénalisés par des problèmes de chauffage durant

l'hiver 2021, ce nouveau système de chauffage relié au réseau de chaleur urbain qui est alimenté par de l'énergie renouvelable a fait ses preuves dans l'agglomération en termes de fiabilité, de coûts supportables et de faible empreinte écologique. Grâce à son investissement fortement encouragé par la Municipalité, le Bailleur CDC habitat se fixe pour objectif de faire baisser les factures de chauffage des locataires de ces immeubles.

# L'APPART'SERVICES ETOFFE SON OFFRE



Depuis octobre dernier, l'Appart' Services franchit une nouvelle étape en accueillant cinq permanences supplémentaires dans ses locaux du 7 rue Ronde.

Aux partenaires de proximité et d'accompagnement des habitants en place depuis 2023 : CESAM (ateliers sociaux linguistiques), Ecrivain Public (réécriture de courriers administratifs), ORE (permanence numérique) et Infodroits s'ajoutent désormais des permanences de Habitat et Humanisme, de Territoires Zéro non Recours, du Conseil Local de Santé Mentale Franco Basaglia, de la Maison des ados et de leurs Parents et de la Médiation Prévention Dijon Métropole. Tous ces organismes interviennent en collaboration avec les services municipaux (pôle enfance jeunesse,

éducateur spécialisé, tranquillité publique, cohésion sociale) pour organiser dans ce lieu à la fois des permanences et des temps forts d'animations.

## Découvrir la nouvelle offre de services au bénéfice des habitants :

- **Association Habitat et Humanisme Côte-d'Or** agit pour toutes questions relatives au logement, décryptage d'un bail, conseils pour primo accédant, règles de voisinage...
- **Territoire Zéro Non-Recours (TZN)** expérience conduite par Dijon métropole pour lutter contre le non-recours aux droits. L'occasion pour les habitants de vérifier auprès des ambassadrices métropolitaines qu'ils aient bien accès à leurs droits (RSA, CAF...)

• **Conseil Local de la Santé Mentale Franco Basaglia (CLSM)** : propose une écoute et une orientation pour toutes les difficultés de la vie qui peuvent induire des soucis d'ordre psychologiques

• **Maison des Adolescents et de leurs parents de Côte-d'Or** : ouverte aux ados, seuls à partir de 12 ans, sans besoin d'autorisation parentale pour différentes problématiques (mal être, psychologiques, addictions, harcèlement scolaire...) mais aussi aux parents avec ou sans leurs ados pour des problématiques éducatives. Elle intervient également à la MFR, au Collège Jean-Rostand, au lycée Olivier-de-Serres.

• **Médiation Prévention Dijon Métropole (MPDM)** : permanences et rendez-vous organisés avec les médiateurs et éducateurs.

• **Bailleur CDC Habitat** : propose un projet de "locataires référents", relais d'informations entre bailleur et locataires mais aussi entre locataires et bailleur afin de favoriser un mieux vivre ensemble, un dialogue constructif et des réponses adaptées.

Rapprocher les services publics et certaines activités associatives des habitants est l'objectif poursuivi par la Ville et ses partenaires pour faire vivre l'Appart'Services, lieu de proximité mis à disposition par le bailleur CDC Habitat au 1<sup>er</sup> étage du 7 rue Ronde pour accueillir des permanences et des activités d'accompagnement.

# AGENDA NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2025

## DÉCOUVREZ LES PERMANENCES DE L'APPART'SERVICES

### Ateliers sociaux linguistiques avec le CESAM

- Jeudi 13, 20 et 27 novembre à 9h
- Vendredi 14, 21 et 28 novembre à 14h
- Jeudi 4 et 18 décembre 9h
- Vendredi 5, 12, 19 et 26 décembre à 14h

► En savoir plus :  
ateliers sur inscription au **03 80 73 91 40**  
ou par courriel : [crodriguez@cesamformation.org](mailto:crodriguez@cesamformation.org)



### Permanences numériques avec ORE (ouverture Rencontres Evolution)

- Jeudi 13 et 27 novembre à 9h30
- Mardi 18 novembre à 14h30
- Mardi 2 et 16 décembre à 14h30

► En savoir plus au **03 80 48 23 96**  
ou par courriel : [association.ore@gmail.com](mailto:association.ore@gmail.com)



### Permanence de la MAISON DES ADOLESCENTS ET DE LEURS PARENTS

- Vendredi 14 novembre à 9h30
- Vendredi 28 novembre à 14h

► En savoir plus :  
sur rendez-vous au **03 80 44 10 10**  
ou par courriel : [morgane.couette@chlcdijon.fr](mailto:morgane.couette@chlcdijon.fr)



### Permanence juridique avec INFODROITS

- Vendredi 5 décembre à 14h

► En savoir plus :  
Sur rendez-vous au **07 52 12 93 50**  
ou par courriel : [k.marinelli@infodroits.org](mailto:k.marinelli@infodroits.org)



### Permanence ECRIVAIN PUBLIC

- Jeudi 4 décembre à 9h

► En savoir plus au **06 21 14 21 18**  
ou par courriel : [redigeons.redijon@gmail.com](mailto:redigeons.redijon@gmail.com)



*L'Appart'Services accueillera  
aussi des animations*

En cours de construction avec les partenaires Conseil Local de la Santé Mentale, Territoire Zéro Non Recours, Habitat et Humanisme, MPDM... des temps ponctuels d'animations : café-débat, temps d'échanges thématiques, conférences... seront programmés à l'Appart'Services ou dans d'autres lieux dans la ville en début d'année 2026.

Pour tout savoir des jours et  
horaires de permanences de  
ces organismes à l'Appart  
Services, scannez le Qr Code



# TROIS PROJETS CITOYENS SERONT RÉALISÉS DANS LA VILLE

**Après avoir été invités à proposer un projet citoyen d'intérêt général, les Quetignois.e.s ont ensuite pu voter cet été parmi les trois propositions retenues, toutes conformes aux critères de recevabilité.**

Au total, 102 votes ont été comptabilisés. Le projet "Décoration d'un transformateur EDF" est arrivé en tête avec 43 voix, suivi de près par "Placard(s) solidaire(s)" avec 40 votes. Le projet "Pique-nique et papotages" a recueilli, quant à lui, 25 suffrages.

Compte tenu de l'intérêt des projets proposés et de leur compatibilité avec l'enveloppe budgétaire de 5 000 €, la Municipalité a décidé de soutenir les trois initiatives, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie à Quetigny.

## Description et réalisation des projets lauréats

Les services municipaux programmant actuellement la réalisation de chacun des projets (demandes de devis, commandes, contacts avec les partenaires...), avec l'objectif que les projets voient le jour d'ici au printemps 2026.

Les personnes qui ont soumis ces projets seront également associées à leur mise en œuvre, et les habitants seront tenus informés de l'avancement des réalisations sur les réseaux sociaux et sur [www.quetigny.fr](http://www.quetigny.fr).

### Projet 1 : "Décoration d'un transformateur EDF"

Sur "la place du village" du quartier de Quetignerot bordée de maisons



colorées, ce projet vise à décorer le transformateur EDF dans le but d'égayer cet espace public apprécié, qui accueille déjà une boîte à livres. Il a été proposé par un collectif d'habitants du quartier, qui avaient suggéré d'y réaliser une fresque évoquant une représentation poétique de la lecture (livres qui s'envolent par exemple). Ces derniers seront prochainement appelés à participer au choix d'une œuvre artistique, sur la base de plusieurs esquisses réalisées par le graffeur Pierre Berry.

La réalisation de la fresque pourra ensuite être programmée, en observant les délais et les procédures imposés par EDF, pour des raisons de sécurité.

### Projet 2 : "Placard(s) solidaire(s)"

Ce projet, proposé par Madame Charlotte Ghandour, ambitionne d'installer un ou plusieurs placards solidaires destinés à recevoir des dons de produits alimentaires secs et/ou non périssables au bénéfice d'habitants qui peuvent en avoir besoin.

La mise en œuvre passera par plusieurs étapes, impliquant le choix d'un emplacement et d'un meuble adaptés, mais aussi la définition des modalités de gestion de l'équipement. Pour cela, un partenariat avec une association locale sera recherché.

### Projet 3 : "Pique-nique et papotages" à proximité de la mini crèche "Les Moussaillons"

Ce projet, proposé par un collectif représenté par Madame Régine Maguet, vise à installer une table de pique-nique dans le parc du Grand Chaignet. Pensé comme un facteur de lien social, il favorisera des rencontres et moments de convivialité entre les habitants de Quetigny.

L'emplacement exact de ce nouvel équipement reste à déterminer. Il sera choisi courant novembre, en concertation avec les personnes à l'origine du projet.

Dès lors, l'installation de la table de pique-nique pourra être planifiée avant la fin de l'année.

# UNE ANNÉE SCOLAIRE RICHE EN NOUVEAUTÉS

**Restauration scolaire, éducation pour tous, lutte contre le décrochage scolaire... de nouveaux dispositifs ponctuent ce début d'année scolaire favorisant l'inclusion, l'accompagnement et la responsabilisation des élèves.**

En accueillant plus de 660 élèves en maternelles et élémentaires dans ses groupes scolaires, la Ville réaffirme également son engagement en faveur de l'inclusion, en veillant à ce que tous les enfants, quelles que soient leurs conditions, puissent accéder à l'apprentissage et à l'instruction. Ouverte à la rentrée avec 8 élèves, la classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) de l'école de la Fontaine aux Jardins est la première du département à accueillir des enfants présentant des troubles cognitifs, de l'attention et de l'apprentissage.

## La restauration s'essaie au self-service

Parmi les investissements notables (50 000 €) de la rentrée, l'expérimentation d'un self-service au restaurant des Huches-François-Mitterrand pour les élémentaires. Fini le service à table : les élèves composent eux-mêmes leur plateau et le portent jusqu'à leur place. Ce mode de distribution des repas plus fluide permet ainsi de réduire le temps d'attente, le bruit en salle, favorise l'autonomie et la responsabilisation des élèves. De plus, le personnel éducatif, libéré des tâches de services, peut se recentrer sur l'accompagnement des



enfants et les activités périscolaires. Enfin, intégrée au processus, la démarche éducative du tri des déchets par les élèves s'en trouve renforcée. Si l'expérimentation s'avère concluante, ce mode de fonctionnement pourrait être généralisé à l'ensemble des restaurants scolaires de la commune.

## Mesures de responsabilisation

Afin de prévenir le décrochage scolaire, la Ville, en partenariat avec le collège Jean-Rostand, l'Éducation nationale et l'association Médiation Prévention Dijon Métropole (MPDM), met en place un dispositif d'accompagnement pour les collégiens visés par une exclusion temporaire. Grâce à une convention tripartite, ces jeunes sont accueillis par un tuteur référent dans un service municipal entre 2 et 4 heures par jour, selon un

projet individualisé validé avec leur famille et sont accompagnés par un éducateur spécialisé. Ils bénéficient ainsi d'un suivi éducatif et social pour que cette période d'exclusion devienne un temps constructif et responsabilisant.

## Le court-métrage de jeunes Quetignois primé !

En septembre dernier, neuf jeunes de l'espace Pierre-Desproges ont remporté le 1<sup>er</sup> prix du concours "Stop aux mythos" lancé par la Préfecture de la Côte-d'Or. Leur court-métrage "Histoire fictive... mais pas si loin de la réalité", salué pour son scénario, son jeu d'acteurs et ses messages percutants, sensibilise aux dangers générés par la consommation et les trafics de stupéfiants. Cette distinction valorise leur engagement de plusieurs mois aux côtés de l'équipe encadrante.

# DU 15 JANVIER AU 14 FEVRIER 2026

Comme tous les 5 ans en partenariat avec la Commune, l'Insee réalisera le recensement de l'ensemble des logements et de la population quetignoise à partir du 15 janvier 2026 pour mieux connaître son évolution, ses besoins (transports, écoles, maison senior, équipements...) et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.



Utile, ce recensement fournit des informations statistiques sur la population (âges, professions, moyens de transport utilisés...) et sur les logements, permet de comprendre les évolutions démographiques passées et de se projeter dans l'avenir en termes d'action publique.

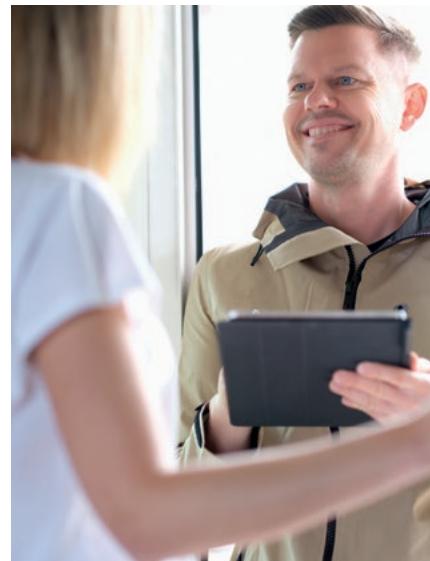
## Comment cela se passe ?

Vous recevrez une lettre du maire pour vous informer de l'opération, puis un agent recenseur recruté par la Commune muni d'une carte tricolore officielle, vous fournira le nécessaire pour remplir le questionnaire en ligne sur "le-recensement-et-moi.fr" ou sur papier (1). Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous : suivez aisément les instructions qui sont indiquées sur la notice. Obligatoire, le recensement, qu'il soit effectué en ligne ou sur papier, ne prend que 10 minutes maximum et il convient de répondre sous 2 ou 3 jours après la réception du questionnaire.

## Le recensement, c'est essentiel et sûr !

Les résultats du recensement de la population sont très importants pour la vie de la Commune pour mieux planifier l'avenir. C'est pourquoi, les données collectées sont strictement confidentielles et protégées, conformément aux lois sur la vie privée. De plus, basé sur vos déclarations, sans remise en cause des informations fournies, le recensement garantit le respect de votre vie privée.

**Pour toute information ou aide** concernant le recensement dans la commune, contacter la Mairie (Place Théodore-Monod) au 03 80 48 28 30 ou par courriel à [recensement@quetigny.fr](mailto:recensement@quetigny.fr). Vous pouvez également vous rapprocher de France Services pour un accompagnement au 03 80 48 41 30 (accueil téléphonique et prise de rdv les lundi et mardi de 13h30 à 15h30).



**En savoir plus**  
sur le recensement de la population :  
[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

(1) - soit dans votre boîte aux lettres pour les logements pavillonnaires, soit obligatoirement en main propre pour les logements en habitat collectif.



# PATRICK TREPOST, *40 ans de judo à Quetigny.*

**Figure emblématique du judo, 7e dan et mentor, retour sur la carrière de Patrick Trépost et plus de 40 ans d'histoire de l'AS Quetigny Judo, une épopée marquée par la transmission, l'engagement et l'excellence sportive.**



Depuis 1983, Patrick Trépost incarne l'esprit du judo à Quetigny et en Côte-d'Or. Fondateur de l'AS Quetigny Judo, cet infatigable passionné a marqué des générations par son engagement. En 2017, il a reçu le prestigieux titre de 7<sup>e</sup> dan, premier du genre en Côte-d'Or, le plus haut grade qu'un judoka puisse atteindre, témoin de son excellence.

Après avoir débuté sa carrière en tant que compétiteur, il est devenu un mentor, consacrant sa vie à l'enseignement et à la transmission des valeurs fondamentales de cet art martial : dépassement de soi, respect, et persévérance.

***“Le judo, c'est plus qu'un sport, c'est 50 ans de ma vie”***

Directeur technique de l'ADJ dès

1987, renommée AJBD 21-25 en 2016, et cadre technique départemental de la Côte-d'Or, Patrick Trépost a cumulé les rôles avec brio. Titulaire du BEES 2, il a su allier pédagogie et passion.

**Le 28 juin 2025, le Dojo Mendès-France de Quetigny a été inauguré en prenant son nom et en lui dédiant la décoration d'un mur, une reconnaissance honorifique à la hauteur de son impact local et national.**

Son influence dépasse les frontières de Quetigny. Au cours de ses 40 ans de carrière, il a inspiré des milliers de judokas, contribuant au rayonnement d'une discipline qui rassemble aujourd'hui 500 000 licenciés en France. Son histoire a même fait l'objet d'un documentaire,

Patrick Trépost - Une vie de judo, réalisé par Drawn'Artis, retraçant son parcours.

En 2017, il était le parrain de la Soirée de l'engagement de la Ville de Quetigny, salué pour son dévouement sans faille. Désormais retraité au Portugal, Patrick Trépost reste un pilier du judo. Tout en suivant les compétitions et en soutenant son club, il savoure une retraite bien méritée, partageant davantage de moments avec ses proches et explorant de nouveaux horizons.

Si sa carrière active touche à sa fin, une chose est certaine : Patrick Trépost ne quittera jamais les tatamis.

**Retrouvez toute l'actualité de l'AS Quetigny Judo sur [quetigny-judo.ffjudo.com](http://quetigny-judo.ffjudo.com) ou Facebook As Quetigny JUDO.**



## Nouvelle dynamique pour la section Basket !

Depuis juin, une équipe de cinq bénévoles a repris la responsabilité de la section, avec Abdellah MOHAMMED à la présidence. L'été a été marqué par plusieurs événements forts : open gym hebdomadaires ouverts aux basketteurs du bassin dijonnais, un camp d'entraînement avec Hilario Sylva (fondateur de l'association Lefty Show) et l'appui précieux de David ESA, entraîneur personnel de David Holston. Grâce au soutien du service sport vie associative, la saison démarre avec une équipe de 10 seniors engagée, dont les matchs à domicile auront lieu le samedi soir à 20h30 à l'espace Mendès-France.

**D'autres projets sont déjà en préparation (loto, camp d'entraînement été 2026...)**



## Centre équestre Les Allées Cavalières au Generali Open de France 2025



Du 19 au 27 juillet, le Centre Équestre Les Allées Cavalières a fièrement représenté la Région Bourgogne-Franche-Comté au Generali Open de France à Lamotte-Beuvron. Les cavaliers du club ont obtenu **3 podiums remarquables** : Chloé

Rebourg (Club 1 Junior) et Faustine Feuchot Noel (Club 3 Cadet 1 Excellence) décrochent chacune la **2<sup>e</sup> place**, tandis que l'équipe "Rebourg Family" s'adjuge la **3<sup>e</sup> place** en Dressage Club 1 Équipe.



## La Boule Quétignoise en Régional et National

Les féminines de la Boule Quétignoise démarrent fort leur saison en championnat national, avec deux victoires éclatantes face à Burbure (Pas-de-Calais) et Autheuil-Authouillet (Eure) à Amiens en octobre. Troisièmes du Final Four en 2023 et 2024, elles confirment leur belle dynamique avant les prochaines rencontres à Rumilly. À Illzach, elles ont ensuite remporté une rencontre sur trois et occupent tout de même la 3<sup>e</sup> place provisoire du classement avant le dernier déplacement en Haute-Savoie en début de ce mois.

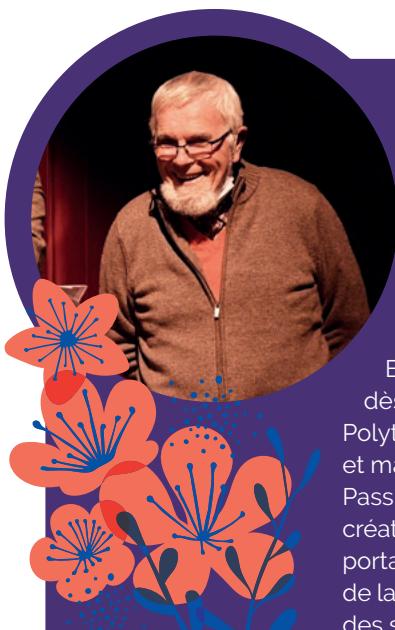
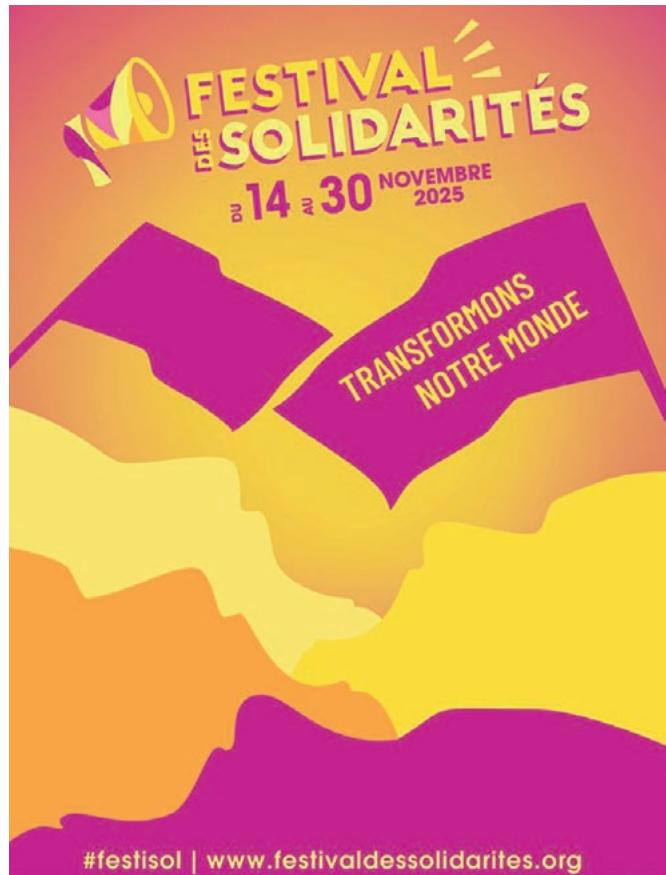
En Régional 2, l'équipe masculine quant à elle termine 2<sup>e</sup> à Autun pour sa première saison à ce niveau, tandis que les féminines bouclent leur championnat avec trois victoires sur sept rencontres. **Retrouvez toute l'actualité de la Boule Quétignoise sur Facebook "boule.quetignoise"**

## Festisol 2025 à Quetigny

Dans le cadre du Festival des Solidarités (Festisol), le comité de jumelage-coopération Quetigny-Bous-Koulikoro propose une série de rendez-vous à ne pas manquer en novembre 2025, autour du thème des droits des peuples, de l'environnement et du lien à la terre. **Début pointu : jeudi 6 novembre à 20h à l'Espace Mendès-France, vous êtes conviés au spectacle "Des pintades et des manguiers" de la compagnie RPS Théâtre**, en partenariat avec la saison culturelle. La pièce explore la migration climatique, la transmission familiale et la désertification, à travers l'histoire d'Assetta, Sali et leur arrière-grand-père, passionné de vergers de manguiers. **Tarifs Cat.C : de 2€ à 5,50€, réservation au 03 80 48 28 43 ou culture@quetigny.fr.**

Par la suite : du 10 au 15 novembre, **l'exposition "Au cœur de la grande muraille verte"** prendra place dans La Parenthèse. **Le dimanche 23 novembre à 12h, rejoignez-nous à la salle Mendès-France pour le traditionnel repas des saveurs du Monde et des Régions.** Et pour finir, **le lundi 24 novembre à 20h, à la salle Méliès du ciné cap vert, sera projeté "A la vie, A la terre : Cameroun, la terre des femmes"** suivi d'un débat

Festisol 2025 s'inscrit dans tout le mois de novembre à l'échelle nationale (du 14 au 30 novembre). Programme complet sur [www.festivaldesolidarites.org](http://www.festivaldesolidarites.org)



### Nécrologie Jean-Michel Thomas

C'est avec une grande tristesse que nombreux Quetignois ont appris le décès de Jean-Michel Thomas – figure du comité de jumelage coopération - survenu le 14 septembre dernier à l'âge de 80 ans des suites d'une longue maladie. Originaire du Sud-ouest, c'est en devenant enseignant chargé de la chaire "Productions végétales" à l'Enita, devenue Enesad puis Agrosup, qu'il pose ses valises à Quetigny au début des années 70. Il s'implique dès 1981 dans les relations Nord-Sud développant un partenariat entre l'Enita et l'Institut Polytechnique Rural IFRA de Katiougou au Mali, permettant à nombreux étudiants quetignois et maliens de partir en stage à Koulikoro et à Quetigny.

Passionné et expert du Mali, il fut administrateur du comité de jumelage coopération depuis sa création en 1986, artisan de la création de Bourgogne Coopération regroupant les associations portant des projets avec les pays du Sud, acteur précieux du "collectif Solidarité Internationale de la métropole dijonnaise et environs" faisant de Quetigny un des piliers de Festisol, le festival des solidarités et secrétaire général de l'ONG "Agronomes et vétérinaires sans frontières".

La médaille de la Ville lui fut remise en 2022 par le Maire de Quetigny et l'adjoint chargé de l'action éducative et du jumelage coopération récompensant son parcours singulier porteur d'engagements reconnus par tous, d'investissements sans faille et d'une vision éclairée de la solidarité internationale.

# ON SORT !

## À QUETIGNY

### INTERVIEW

#### FRANÇOIS TAINTURIER, 50 ANS DE L'ENSEMBLE LAOSTIC

Arrivé à Quetigny en 1972, François Tainturier s'y installe d'abord par passion pour le kayak, sans imaginer y ancrer toute une vie de musique. *“Je suis venu à Quetigny parce que j'étais un passionné de kayak”*, se souvient-il. Engagé à la MJC, il passe du club kayak à la section musique en 1975, lorsque le départ de l'animateur l'amène à reprendre l'activité : *“J'ai dit oui, autant que je tente le coup.”* C'est ainsi que débute une aventure de cinquante ans d'engagement. Les premiers cours de solfège et de flûte à bec sont un succès. Les jeunes travaillent dur et donnent rapidement



***“Je ne me considère pas comme exemplaire”, confie-t-il. “J'ai simplement fait ma part du travail.”***



leur premier concert instrumental en 1977. Quatre ans plus tard, l'impulsion de quelques parents ouvre un nouveau chapitre : la création d'un chœur, **ce sera l'Ensemble Laostic**. Quinze chanteurs au départ, bientôt rejoints par des dizaines d'autres, et très vite, l'ensemble diversifie ses instruments : *“Au début, ce n'était que des flûtes, après on a eu des cromornes, des bombardes, des chalemyes, des cordes...”*. Autodidacte passionné et ancien chanteur dans une maîtrise, François Tainturier forme lui-même ses musiciens, en solfège comme en notation ancienne.

L'originalité du répertoire et le travail rigoureux propulsent l'ensemble sur la scène régionale et internationale : L'année Rameau à Dijon, l'année Cîteaux de 1998, l'année Christophe Colomb, l'ouverture du 9<sup>e</sup> centenaire de Cluny en 2010... *“On avait un répertoire original, on faisait avec un ensemble amateur des programmes dignes de professionnels”*, aime-t-il rappeler.

Guidé par l'idéal d'éducation populaire, il s'attache à transmettre à ses choristes le goût de l'effort, la curiosité et le plaisir de redonner vie aux répertoires oubliés. Il a toujours choisi de rester à Quetigny, malgré les propositions venues d'écoles de musique et de conservatoire extérieurs. Cinquante années de partage, *“collaboration avec quatre maires”* et une aventure humaine construite sur le sens du collectif.

Aujourd'hui, après leur dernier concert officiel en octobre, François Tainturier n'en a pas fini avec le Laostic. Aux côtés d'un petit groupe de membres et de son fils Benoît, il poursuit l'aventure sous une autre forme, en continuant ses animations dans les écoles et en préparant un futur projet d'exposition autour des instruments anciens à La Parenthèse.

## RETOUR SUR...

### JESSÉ À QUETIGNY : MESSAGE LIVRÉ !

Il y avait plus de 400 personnes ce soir-là : fans, famille, anciens camarades, élus de Quetigny et Dijon réunis pour accueillir le 7 octobre dernier à l'espace Mendès-France l'humoriste Jessé, petit-fils de Roger-Rémond, dans sa commune d'enfance.

Un retour chargé d'émotion et de rires mêlés. Avec sa présence scénique affirmée et son piquant, il nous a entraînés dans un voyage intime : de l'école primaire à la Fontaine-aux-Jardins, du collège Jean-Rostand et ses profs d'espagnol frileux, jusqu'au lycée puis son grand départ à 18 ans pour la capitale.

“Message personnel” est un spectacle drôle, décomplexé, où l'humour sert la sincérité. Ceux qui l'ont manqué auront une nouvelle chance, puisque Jessé reviendra en région Dijonnaise en septembre prochain. Et pourquoi pas à Quetigny



d'ici quelques années, avec un nouveau spectacle que l'on espère aussi drôle et porteur d'une notoriété grandissante.

Quetigny se souviendra longtemps de cette drôle de réunion pleine de cœur.

## ESPACE MENDÈS-FRANCE

SAMEDI 6 DÉCEMBRE À 18H

CONCERT MUSIQUE ET DANSE

### BOUGER LES LIGNES, C'EST LE MOT D'ORDRE DU TÉLÉTHON

Décembre approche et le Téléthon revient à l'Espace Mendès-France. L'École Municipale de Musique, de Danse et des Arts (EMMDA) se mobilise pour offrir une soirée pleine d'énergie et de solidarité. **Sous le thème “Avec vous, on fait bouger les lignes !”**, musiciens et danseurs uniront leurs talents pour un

spectacle éclectique et généreux. Le concert aura lieu **samedi 6 décembre à 18h**. L'entrée est **gratuite**, avec participation libre au profit du Téléthon.

► Durée : 1h30 – Sur réservation auprès de l'EMMDA au 03 80 71 97 80 ou par mail à [emmda@quetigny.fr](mailto:emmda@quetigny.fr)



## ESPACE MENDÈS-FRANCE

JEUDI 18 DÉCEMBRE 20H

COMÉDIE DE MOLIÈRE

### LE MARIAGE FORCÉ

Sganarelle croit tout contrôler... jusqu'à ce que Dorimène, sa future épouse, annonce vouloir une vie indépendante et fortunée ! Dans **Le mariage forcé**, comédie de Molière revisitée par la Cie 800 litres de paille, le naïf bourgeois tente tout pour annuler ses noces, entraînant quiproquos et rires. Une mise en scène vive et inventive qui modernise l'esprit de Molière et promet une soirée drôle et légère à l'espace Mendès-France, jeudi 18 décembre à 20 h.



© Antonin Charbouillot

► Durée : 1h – à partir de 6 ans.  
Tarifs : Cat. B - de 5€ à 15€.  
Renseignements et réservations : 03 80 48 28 43 ou [culture@quetigny.fr](mailto:culture@quetigny.fr)

*En application de la loi, l'information municipale comporte l'expression de la majorité et de l'opposition municipales. Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs.*

## Pas de cohésion sociale sans accès au sport pour tous !

Le Gouvernement a publié le 8 juillet 2025 un décret qui a entériné une réforme en profondeur du Pass Sport.

Cette décision unilatérale de supprimer l'aide de 70 € aux enfants âgés de 6 à 13 ans issus de famille modeste est un scandale grave. Elle prive des milliers de jeunes de l'accès au sport, non pas par manque de volonté, mais par manque de moyens.

Le sport n'est pas un luxe, c'est un droit ! Il est vecteur de santé publique, d'éducation et de cohésion sociale.

En supprimant cette aide, l'Etat creuse les inégalités et réserve l'accès aux sports aux personnes qui en ont les moyens.

Les Communes, comme celle de Quetigny, se battent pour favoriser l'accès aux sports pour tous, en soutenant les clubs associatifs et en mettant en oeuvre des bourses sport et culture. Avec ce désengagement de l'Etat, les politiques communales sportives risquent d'être mises à mal ainsi que les associations sportives.

Nous refusons cette injustice sociale !

Nous demandons le rétablissement immédiat du Pass Sport, pour que chaque jeune, quelle que soit son origine sociale, ait les mêmes chances de s'épanouir.

Le sport doit rester un droit pour tous, pas un privilège pour quelques-uns.

TEXTE NON PARVENU

## Un grand parc urbain à Quetigny ?

Le Golf de Quetigny a été créé en 1990 sur une surface d'une cinquantaine d'Ha. Une décision très judicieuse qui a permis la création et le maintien d'un espace de verdure dans une agglomération en expansion et gourmande de nouveaux terrains pour la construction urbaine. Si ce golf a permis à une partie de la population de notre ville l'exercice d'un sport habituellement réservé à des personnes aux revenus aisés, le nombre d'abonnés est resté fort modeste : 415 abonnés en 2022, 376 en 2023 et probablement moins pour 2024, année pour laquelle Réinventons Quetigny ne dispose pas de résultats définitifs annoncés en baisse en cours d'année par le gestionnaire du Golf.

Alors que les besoins d'espace verts se font plus pressants au sein d'une agglomération qui se densifie de plus en plus on peut s'interroger sur le devenir d'un tel espace utilisé par aussi peu de monde. Ne serait-il pas plus judicieux de le transformer en le faisant évoluer vers un parc public ouvert à tous les habitants de l'agglomération avec toute la diversité qu'on pourrait y apporter : balades, parcours de santé, jeux, petit parc animalier, etc. Au lieu de bénéficier à quelques centaines ou milliers de personnes comme c'est le cas aujourd'hui, ce sont des dizaines de milliers de personnes qui en profiteraient avec un accès tram à proximité. La ville de Quetigny en demeurerait le principal propriétaire mais pourrait en tirer un bénéfice financier en le mettant à disposition de l'ensemble de la métropole. Qu'en pensent nos concitoyen.nes et les habitant.es du grand Dijon ?

Les élus de la majorité municipale  
Moulay Jellal et Sylvain Boulogne

Sébastien KENCKER  
Le groupe ETIQ

Les élu.es de  
Réinventons Quetigny

**Hôtel de Ville**  
Place Théodore-Monod  
21800 Quetigny  
Accueil du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h45 à 12h  
03 80 48 28 30  
mairie@quetigny.fr

**France services**  
Accueil mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sur RDV). Accueil téléphonique les lundis et mardis de 14h à 17h.  
03 80 48 41 30

**Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires**  
1 rue de l'Espace  
Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin)  
03 80 46 24 52

**La Parenthèse**  
3 rue des Huches  
Mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, mercredi de 10h à 18h30, jeudi de 16h à 18h30, vendredi de 16h à 19h et samedi de 10h à 17h (hors vacances scolaires)  
03 80 46 29 29

**Centre de Facturation Unique**  
Espace Pierre-Desproges  
Lundi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, jeudi de 14h à 17h.  
03 80 46 89 81

**Multi accueil petite enfance**  
8, rue de l'Espace  
2 mois et ½ à 4 ans  
Accueils réguliers ou occasionnels : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  
03 80 46 24 47

**École Municipale de Musique, de Danse et des Arts**  
Espace Léo-Ferré  
47 bis rue des Vergers  
Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
03 80 71 97 80

**Police Municipale**  
Place Théodore-Monod  
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
03 80 48 28 40

## Service Enfance et Jeunesse

**Espace Pierre-Desproges**  
3, rue de l'Espace à Quetigny  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h  
03 80 46 24 52

## Relais Petite Enfance

**8, rue de l'Espace**  
Du lundi au vendredi sur rendez-vous • Permanence le jeudi de 14h à 18h30  
03 80 46 70 76

## Service Culturel

Accueil billetterie à La Parenthèse mardi et mercredi de 13h30 à 17h30 à l'EMMDA du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf vendredi à 17h)  
03 80 48 28 43

## Service Sports Vie Associative

**Place Théodore-Monod**  
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
03 80 48 28 50

## Services Techniques

**Bld de la Croix Saint-Martin**  
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h  
03 80 48 28 60



## Le guichet unique de l'Est dijonnais

03 80 48 41 00 [guichet-unique@quetigny.fr](mailto:guichet-unique@quetigny.fr)

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

## Château Services - 22, avenue du Château - Quetigny

*Il regroupe les institutions du social et de l'emploi, des équipements (borne CPAM, espace public numérique en libre accès) pour faciliter vos démarches. Il propose également des permanences d'accès aux droits sur rendez-vous.*

## Service social municipal (CCAS) et Actions seniors

**03 80 48 41 20 (CCAS)**  
**03 80 48 41 29 (cohésion sociale)**  
✉ [social@quetigny.fr](mailto:social@quetigny.fr)  
✉ [actions-seniors@quetigny.fr](mailto:actions-seniors@quetigny.fr)

**Accueil**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
22, avenue du Château - Quetigny

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) constitue les dossiers d'aides légales et attribue des aides facultatives (aide alimentaire, bourse sport et culture, jardin familial, complément municipal d'insertion, aide coup de pouce...)

**Travailleur social** (suivi social des 60 ans et +) : il vous reçoit sur rendez-vous

## Point relais emploi

03 80 48 41 10

✉ [emploi@quetigny.fr](mailto:emploi@quetigny.fr)

**Accueil**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
22, avenue du Château - Quetigny

Ouvert aux demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés. Ce service municipal de proximité regroupe les partenaires de l'emploi et de l'insertion :

**PLIE-CREATIV'**  
(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription

**Mission locale**  
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous

**Autres espaces de solidarité à Château Services**  
+ d'infos : [quetigny.fr/Solidarites](http://quetigny.fr/Solidarites)

## Permanences d'accès aux droits sur rendez-vous

### CSF (Confédération Syndicale des Familles)

Consommation Logement  
Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>er</sup> jeudi du mois de 9h30 à 11h30  
03 80 48 41 00

### CIDFF 21 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Sur RDV : Lundis de 9h à 12h, vendredis de 14h à 17h (Droits de la famille).  
03 80 48 90 28

### UDAF (Union Départementale des Associations Familiales- Point Conseil Budget)

Le 4<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 17h - 03 45 16 00 14

### Solidarité femmes

Le 4<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 11h30  
03 80 67 17 89

### Conciliateur de justice

Les mercredis de 14h à 17h  
03 80 48 41 00

### EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien et conseils aux créateurs d'entreprise et d'association.  
03 80 48 41 00

### Consultation d'avocats

Le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 9h à 11h30.  
03 80 48 41 00

### ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Questions juridiques, financières et fiscales liées à votre logement  
Permanence le 2<sup>er</sup> mardi du mois

De 14h à 17h  
03 80 66 28 88

### Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646. Mise à jour de carte Vitale possible sur borne CPAM

# Recensement de la population 2026



**Vos réponses aujourd'hui**  
construisent la vie locale  
de demain.

 [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

**Le recensement démarre le 15 janvier.**  
Si vous êtes recensé cette année,  
vous serez prévenu par votre mairie.

LES DONNÉES RECUEILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.